

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Cécile DELATTRE
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2019/153 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'approbation des termes d'un avenant à la convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Proposition d'approbation des règles d'attribution des subventions en faveur des logements aidés pour l'année 2019 au titre de la délégation des aides à la pierre et de prendre acte des chiffres du bilan 2018 et des objectifs 2019

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet d'avenant n°1 pour l'année 2019 à la convention de délégation de compétences conclue le 26 juillet 2018 entre l'Etat et le Département du Bas-Rhin, annexée à la présente convention ;
- approuve les termes du projet d'avenant n°1 pour l'année 2019 à la convention de gestion des aides à la pierre de l'ANAH, annexé à la présente convention;

Ces avenants ont pour objet de :

- prendre acte des 88 agréments PLS délivrés en 2018, agréments dont la liste est annexée dans le tableau joint à la présente délibération, et du montant définitif des engagements en 2018 ainsi que des objectifs de programmation 2019 et du montant d'engagements liés en matière d'agrément de logements aidés ;
- décider l'actualisation des conditions d'agréments des logements dits "prêts locatifs sociaux" (PLS) sur la base de la nouvelle cartographie alpha-beta et des montants des loyers maximum de zone départementaux suivants : 8,26 € en zone B1, 8,08 € en zone B2 et 7,72 € en zone C ;

- autorise son président à signer le moment venu les avenants de ces conventions à conclure respectivement entre le Département et l'Etat et entre le Département et l'ANAH.

Non participation au vote : Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1126099-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19